

Ecrit par le 31 janvier 2025

La recherche d'héritiers ? Un métier d'enquêteur pourvoyeur de secrets et de trésors !

Pascal Vergnas, généalogiste, responsable Luberon-Vaucluse chez Coutot-Roehrig dont le bureau se situe à Avignon, retrace ce qu'il vit durant le confinement ainsi qu'une anecdote illustrant une des activités de son métier.

«Ce que je vis Actuellement ? Comme beaucoup d'entre-nous je suis en télétravail, précise Pascal Vergnas, généalogiste et responsable Luberon-Vaucluse pour le cabinet de généalogie Coutot-Roehrig. Nous serions en capacité de produire si les notaires l'étaient également puisque notre métier est très intimement lié au leur. Problème résolu, d'ailleurs, puisque l'acte authentique et la signature électronique viennent d'être mis en place par le Conseil supérieur du notariat. L'activité, certes ralentie n'est pas arrêtée en ce qui concerne les dossiers en cours. Concernant les recherches généalogiques nous disposons de plus d'un milliard de données informatiques, dans notre base, consultables par nos collaborateurs, donc nous pouvons continuer à entamer des recherches. En revanche, le contact avec les héritiers ou le déplacement dans les espaces d'enregistrement, de la justice ou des impôts ne sont pas possibles ce qui nous freine actuellement. Nos sources de recherche ? Essentiellement les mairies avec l'Etat civil, le recensement, les greffes des tribunaux pour les gisements de divorce, les impôts pour les archives d'enregistrement, les déclarations de situation, les registres de propriétés aux hypothèques... Autant de recherches qui ne peuvent se faire que grâce au mandat délivré par le notaire.»

Un fait réel

«Un fait réel ? Une recherche demandée par un notaire. Notre mission ? Vérifier que la personne -une vieille dame défunte- n'avait pas d'autres héritiers. Le testament en bonne et due forme attestait octroyer tout l'héritage -3M€- à une personne tierce. Tout d'abord en examinant le testament nous nous sommes aperçus que la personne tierce indiquée n'était pas en droit d'accepter le leg -une aide-ménagère qui s'occupait de la personne- or, les professionnels en charge d'accompagner d'autres personnes comme cette aide-ménagère, le personnel de santé n'ont pas le droit d'accepter de leg. J'ai donc affirmé au notaire que le testament pouvait être contesté et me suis mis à rechercher ce qu'on appelle 'les héritiers du sang' qui sont la famille. Pour leur compte, j'ai indiqué que je souhaitais contester ce leg auprès du tribunal utile. La personne mentionnée dans le testament a bien compris notre démarche et renoncé au leg. Les personnes retrouvées -des cousins- ont pu recevoir cet héritage au montant important. Cette situation démontre vraiment l'utilité du généalogiste. Si nous n'avions pas entamé de recherche, rien de tout cela n'aurait abouti car il faut bien savoir que le notaire n'est pas juge. Il prend connaissance du testament qu'on lui tend, mais n'est pas en droit d'émettre un jugement sur celui-ci, en dehors de la forme qu'il revêt. En revanche nous, nous pouvons en observer le fonds et mettre en action des

Écrit par le 31 janvier 2025

procédures qui peuvent mettre un terme à des ‘manœuvres’ qui ne seraient pas dans l’esprit de la Loi. Notre mission ? Remettre les situations à plat ! Mon travail a donné lieu à un pourcentage -à hauteur de 20%- que je n’aurais pas touché si mes recherches n’avaient pas abouties, les frais de mon travail seraient alors restés à la charge de l’entreprise.»

Cabinet de généalogie Coutot-Roehrig

La société Coutot-Roehrig (depuis 1894) possède la première plus grande base de données numérisées au monde. Les plus de 1 milliard de données englobent états civils, recensements de population, registres matricules pour les appelés... Autant de ressources permettant l’efficace réactivité des 280 collaborateurs (généalogistes et juristes) de la société également dotée d’un réseau international de correspondants ainsi que 47 succursales en France, 12 en Espagne, Belgique, Italie, Pologne, Suisse, Luxembourg et USA pour la recherche d’héritiers. Coutot-Roehrig intervient sur la généalogie successorale, la recherche d’héritiers, la localisation de personnes, les biens vacants et sans maître.

Comment les étudiants de l’université d’Avignon vont-ils être évalués ?

L’université d’Avignon vient d’adopter de nouveaux principes d’évaluation afin de préserver au mieux les intérêts de ses étudiants dans le contexte épidémique exceptionnel actuel. Ces mesures « tiennent compte des directives du ministère de l’Enseignement supérieur, mais surtout des nombreuses difficultés rencontrées par les étudiants du fait du confinement et de l’isolement, explique Avignon université. Ils sont fondés sur la plus grande bienveillance pour que les étudiants puissent passer leurs examens dans la plus grande sérénité. »

Un guide pour tout savoir sur les modalités d’évaluation

Pour cela, l’université de la cité des papes a rédigé un ‘Guide des modalités de contrôle des connaissances dans le cadre de la crise sanitaire liée à l’épidémie covid-19’ de 9 pages expliquant le détail des modifications des Modalités de contrôle des connaissances (MCC) qui ont été approuvées en septembre 2019 pour l’année universitaire 2019-2020 en particulier celles du 2ème semestre ainsi que les modifications des conditions d’organisation et de validation des stages. Ce document a été rédigé par la vice-présidence CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire) avec le concours des directeurs, doyens et vice-doyens formation des composantes de l’université.

Ecrit par le 31 janvier 2025

[Le guide des modalités de contrôle des connaissances d'Avignon université accessible ici](#)

Pas d'examen en présentiel jusqu'à fin juin au moins

« La programmation d'une sortie du confinement tardive et conditionnée empêche l'organisation de cours et d'examens en présentiel sur des cohortes importantes d'étudiants jusqu'à la fin du mois de juin, indique le guide de l'université. En conséquence et d'une manière générale, la totalité des examens terminaux et des évaluations en contrôle continu doivent être organisés à distance sous la responsabilité des enseignants avec l'objectif de préserver au mieux les intérêts des étudiants et en fonction des possibilités réelles d'évaluation des connaissances par les enseignants. Des examens de seconde chance pourront éventuellement être organisés en présentiel au moment de la réouverture de l'université, si les conditions sanitaires le permettent. »

A noter qu'en complément, les responsables de formation renseigneront les étudiants sur les modalités détaillées spécifiques à chaque formation ainsi que le calendrier des évaluations dans le courant de cette semaine.

<http://univ-avignon.fr/universite/covid-19-coronavirus/>

Annulation du Festival : Cécile Helle sollicite l'état

Ecrit par le 31 janvier 2025



Cécile Helle, Maire d'Avignon, vient d'adresser un courrier au ministre de la Culture pour lui demander la création par le gouvernement d'un fonds solidaire de soutien aux festivals, artistes, compagnies et acteurs culturels. Rappelant notamment l'annulation du festival d'Avignon et de son corollaire, le Off, dans la foulée, l'élue de la cité des papes explique que ces décisions, *« si elles apparaissent de sagesse et de responsabilité, constituent un véritable cataclysme pour Avignon, tant d'un point de vue économique, touristique et culturel. »*

« De nombreux acteurs du secteur touristique - je pense en particulier aux hôteliers, propriétaires de chambres d'hôte, restaurateurs, cafetiers - mais également tous les commerces de proximité qui participent à l'animation et au rayonnement de notre ville et de son centre historique, vont se trouver confrontés à de grandes difficultés qui appelleront une solidarité de tous, Etat bien sûr mais également collectivités au premier rang desquelles la Ville d'Avignon assumera toute sa part. »

“un véritable cataclysme pour Avignon, tant d'un point de vue économique, touristique et culturel”

Solidarité due au monde culturel et artistique

Si un certain nombre de dispositifs ont déjà été mis en place (recours facilités au chômage partiel pour leur salariés, mobilisation de fonds de solidarité abondés par les Régions, prêts garantis par l'Etat...), la

Écrit par le 31 janvier 2025

municipalité d'Avignon insiste sur le rôle essentiel que cette période estivale joue dans l'équilibre financier de très nombreux acteurs locaux, tant culturel, qu'économique ou associatifs qui se retrouvent extrêmement fragilisés par cette double annulation.

Mettant notamment en avant les acteurs culturels (artistes, compagnies, lieux...) « qui ont fait le choix de créer et de vivre à l'année sur Avignon » mais qui ont « bien du mal à se projeter dans leur saison artistique 2020/2021 car n'ayant aucune perspective sur la date éventuelle de leur réouverture possible », le maire d'Avignon demande donc au gouvernement d'être en première ligne de la solidarité due au monde culturel et artistique.

Afin de montrer la bonne volonté de la Ville, Cécile Helle rappelle que l'ensemble des collectivités territoriales ont maintenu leurs subventions partenariales 2020 au festival d'Avignon à hauteur de celles de 2019. Mieux, elles ont anticipé le versement des aides à l'ensemble des associations culturelles conventionnées afin de pérenniser leur activité.

700 000 € de perte de recettes pour le palais des papes

Et pour la Ville il y a urgence à lancer ce fonds solidaire, car à ce jour rien que la perte des recettes liées à l'absence de visiteurs depuis la fermeture du palais des papes et du pont Saint-Bénézet s'élève à 700 000 € depuis la fermeture des deux monuments le 17 mars dernier.

« Ces pertes sont en réalité bien supérieurs à ce chiffre important, puisque ce sont toutes les activités annexes - accueil de congrès ou manifestations dans le palais - qui sont totalement en sommeil. Des pertes qui ne feront que s'accroître avec le prolongement de la fermeture des monuments, alors même que nous entrons dans une période habituellement à haute fréquentation touristique », conclut Cécile Helle.

Le Crédit municipal aux côtés des plus fragiles

Écrit par le 31 janvier 2025



Suite à la crise sanitaire actuelle, le [Crédit Municipal d'Avignon](#) a décidé de mettre en place plusieurs mesures afin d'aider notamment les personnes les plus fragiles. Dans le détail, l'établissement public communal* présidé par Cécile Helle, maire d'Avignon, met immédiatement en place les décisions suivantes :

- Prêts sur gage : augmentation du montant prêté qui passe de 18 à 22 € par gramme d'or (maintenu sous réserve de l'évolution du cours de l'or).
- Droits de garde des gages : ils sont offerts jusqu'à nouvel ordre et au minimum jusqu'au 30 juin 2020 pour les prêts sur gage jusqu'à 6 000 € alors qu'en temps normal, le droit de garde est évalué à 2 % du capital.
- Plafond global des microcrédits accordés : l'enveloppe globale allouée passe de 150 000 à 300 000 €. Rappelons que le microcrédit est un prêt personnel accordé aux personnes en difficultés, exclues du crédit classique, pouvant aller de 300 à 5 000 € remboursable, sur 1 à 3 ans.
- Création d'un prêt personnel réservé allant de 500 à 6 000 € : ce prêt est consenti au taux réduit de 1,92 % jusqu'au 30 juin 2020 pour les personnes en première ligne tels que soignants, aides à domicile, techniciens de surface, éboueurs, forces de l'ordre, pompiers, agents de sécurité, caissiers, transporteurs routiers ainsi que tout autre métier exposé.
- Pour les associations, avance sur les subventions publiques attendues : cette avance est consentie au taux de 2 %.

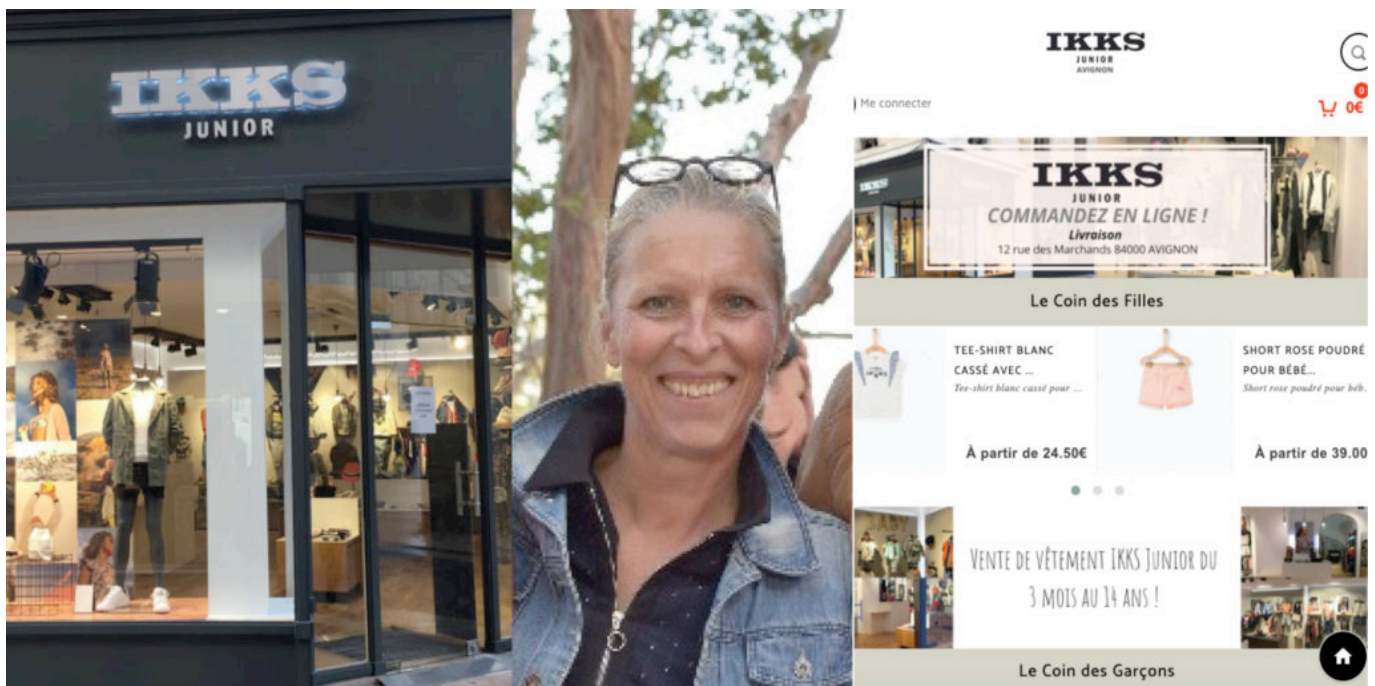
« Il s'agit d'actions prises à notre niveau, dans le cadre de nos prérogatives et de la loi, explique [David Fournier](#), adjoint à la mairie d'Avignon et vice-président du Crédit municipal. On essaye modestement de contribuer à la relance économique en direction des plus faibles et des personnes particulièrement exposées. »

Écrit par le 31 janvier 2025

Renseignement complémentaire sur www.cmavignon.com

**Le Crédit municipal d'Avignon est le descendant direct du Mont de piété de la Cité des papes, le plus ancien à avoir le jour en France en 1610. Il a pris son nouveau nom en 1918.*

Le commerce de centre-ville se met en ligne pour survivre !



Corinne Chatriot gère deux magasins à Avignon **IKKS junior** qui propose du textile enfants de 3 mois à 18 ans, rue des Marchands à Avignon et **L.code**, mode femme de la taille 34 au 42, rue Joseph Vernet à Avignon. Elle décrit une ville fantôme où le commerce se met en ligne pour survivre, livre en vélo façon écolo et où l'été s'écrit sans festival...

«Cela fait plus de 30 ans que je suis dans la mode. Ce qui me manque dans cette période de confinement ? Le contact. Le dynamisme insufflé dans la ville par les habitants, les passants. On ne se

Ecrit par le 31 janvier 2025

voit plus, ne se parle plus, on ne conseille plus personne. Ce qui est compliqué ? Nous venons de 'rentrer' la collection d'été et l'on ne peut rien faire. Notre clientèle ? C'est vraiment tout le monde. Pour IKKS ce sont les parents, les grands-parents qui viennent choisir un ensemble pour leur chérubin ou même des ados qui viennent choisir ce qu'ils souhaitent porter.»

Confinement ? Et si on essayait la vente en ligne ?

«Face au confinement j'ai décidé de tenter la vente en ligne avec '[Mon Boutigo](#)'. Le concept ? Vendre en ligne ce que je propose en boutique. Je mets en ligne mes produits, le client vient comme s'il était dans la boutique et, au lieu de venir chercher sa commande, je la lui fais livrer -pour les communes du Grand Avignon- en vélo via [Pop Messengers](#) et le reste de la France en Colissimo. L'avantage ? Les gens sont livrés le lendemain de leur commande ! Et c'est une livraison écologique ! '[Mon Boutigo](#)' ouvre le commerce à un nouveau canal de vente et, en temps ordinaires, un flux supplémentaire en magasin, également les produits sont disponibles 24h sur 24, 7 jours/7. La promesse est aussi que le panier moyen soit plus élevé que d'habitude.»

Vente en ligne et vente en boutique le bon compromis ?

«La vente en ligne n'est pas la vente en boutique et réclame un travail important comme le référencement des articles, tailles, couleurs, photos... Heureusement l'équipe '[Mon Boutigo](#)' est très dynamique et la mise en ligne ludique. C'est une expérience différente. Pour autant je ne vois pas les gens n'acheter qu'en ligne parce que c'est quand même bien plus sympa de nouer le contact avec les gens. Dans la continuité cela pourra aussi rendre service. Je vais sans doute mettre également en ligne les vêtements pour femme I.code. Pour le moment j'y réfléchis.» La boutique en ligne d'IKKS Junior Avignon centre-ville : pastel-ikksjunior.monboutigo.fr

Après des semaines de confinement

«Qu'est-ce que l'on ressent après plusieurs semaines de confinement lorsque l'on est chef d'entreprise ? On se dit qu'on les enchaine ! Les grèves, les Gilets jaunes et maintenant ce méchant virus. Ça n'est pas simple. Je me pose beaucoup de questions pour l'après : comment ça va se passer ? Aurai-je des clientes dès le 1^{er} jour du déconfinement ? Ou est-ce que le commerce reprendra au fil de l'eau ?»

30 ans de vente

«En 30 ans les habitudes de consommation ont-elles changé ? Oui bien sûr, nos clientes fréquentent les sites internet de vente de vêtements en ligne. C'est pourtant ce contre quoi je vais un peu quand-même. Je leur dis que l'on est là, que l'on a ouvert des boutiques pour les recevoir elles et leurs enfants, pour les conseiller, conseil qui n'existe pas sur Internet. Mais c'est difficile parce que l'on remplit bien son caddie avec le drive ! Et pourtant comment imaginer une ville sans boutiques ? En ce moment, lorsque je vais dans ma boutique pour préparer les colis de vente en ligne et que je n'aperçois personne circulant dans la rue cela me rends très triste. Je me dis mais si nous, commerçants et artisans nous n'étions pas là, à quoi ressemblerait cette ville ? Ce serait d'une atroce tristesse... Aujourd'hui nous sommes une ville fantôme. Tout est à l'arrêt, c'est du jamais vu.»

Écrit par le 31 janvier 2025

Le festival

«La période du festival représente pour nous, déjà, une période de soldes et la clientèle touristique intervient pour une très grande part dans la fréquentation de nos magasins. Ce sont des personnes qui courent le festival, sont en vacances, dans leur maison de villégiature, résident à Avignon ou dans les villages alentours. La ville sans festival représentera, pour nous, une très importante perte.»

Mon Boutigo

Spécialisée dans la création de sites internet, d'applications mobiles et de logiciels, la société avignonnaise [ARG Solutions](#) vient d'ouvrir '[Boutigo Piolenc](#)', une plateforme de commandes de produits en ligne en partenariat avec les commerçants locaux. Destinée à valoriser et redynamiser le commerce local, '[Mon Boutigo](#)' (ma boutique en provençal) permet aux consommateurs de disposer d'une application mobile recensant les commerces ainsi que les produits et services à proximité de chez eux. Quant aux commerçants, ils disposent d'une boutique en ligne personnalisée permettant d'exposer leurs produits et leurs offres (www.monboutigo.fr).

Matinale spéciale 'Un été sans festival' avec France bleu Vaucluse

Ecrit par le 31 janvier 2025



[France bleu Vaucluse](#) organise ce mardi 21 Avril, entre 6h et 9h, une matinale spéciale sur le thème : 'Un été sans festival'. En effet, pour la première fois depuis 70 ans, le département connaîtra un été sans aucun festival en raison notamment des annulations consécutives du Festival d'Avignon, du Festival Off, des Chorégies d'Orange et de bien d'autres événements culturels. Quels impacts sur l'économie, la vie sociale, la vie culturelle et le tourisme ?

« A Avignon, le mois de juillet est celui de l'effervescence, avec 688 000 visiteurs durant trois semaines l'an dernier dans une cité des papes, capitale européenne du théâtre et du spectacle, expliquent nos confrères de la première radio du département. Dans le Vaucluse, le mois de juillet est un moment clé pour nombre de commerçants et professionnels locaux mais aussi pour les artistes, techniciens et saisonniers. »

Nombreux invités et parole aux auditeurs

Dans ce cadre, [France bleu Vaucluse](#) ouvre donc son antenne pendant 3h aux directeurs de théâtres, institutionnels, associations de commerçants, élus et auditeurs au 04 90 14 04 04. A cette occasion, Olivier Py, directeur du [festival d'Avignon](#), Pierre Beffeyte, directeur du [festival Off d'Avignon](#), Jean-Louis Grinda, directeur des [Chorégies d'Orange](#), Renaud Muselier, président de la [Région Sud](#), Cécile Helle, maire d'[Avignon](#) et l'acteur [Jacques Weber](#) figurent notamment parmi les invités de cette matinale exceptionnelle.

Matinale spéciale 'Un été sans festival'. Mardi 21 Avril. Entre 6h et 9h. 101.4 FM Vaucluse. 98.8 FM Avignon. www.francebleu.fr. 04 90 14 04 04.

Écrit par le 31 janvier 2025

En tête à tête avec l'Orchestre !



Durant cette période de confinement, l'Orchestre Régional Avignon-Provence propose à son public de garder le contact et de continuer à partager ensemble la musique. Le dispositif 'En tête à tête avec l'Orchestre' a pour but de proposer de nombreux contenus et interactions pendant le confinement et ce, jusqu'à la reprise des concerts.

Au programme :

Un peu plus près de l'Orchestre

Portraits de l'équipe administrative et technique, playlist du confinement, vidéos des musiciens depuis leur lieu de confinement. Un projet de visio-conférence entre les musiciens et le public (via zoom/skype) est en cours ainsi qu'un projet de correspondance artistique entre structures culturelles avignonaises.

La boîte à musique, le coffre des ateliers parents-enfants

Écrit par le 31 janvier 2025

Le service 'Nouveaux publics' continue à proposer du contenu pédagogique pendant toute cette période avec des ateliers parents-enfants à réaliser depuis son salon ou encore des quiz pour s'immerger dans l'univers de l'Orchestre.

Un œil dans le rétroviseur

L'Orchestre propose de voir ou revoir certains temps forts de l'orchestre : en images, par écrit et en vidéo sur son site. Des artistes associés aux productions évoqueront leur rencontre avec l'Orchestre. Le public est également invité à échanger avec l'Orchestre : questions, retours de concerts et productions artistiques sont les bienvenus à l'adresse : communication@orchestre-avignon.com ou les réseaux sociaux.

Toutes ces initiatives sont à retrouver sur :
<http://www.orchestre-avignon.com/en-tete-a-tete-avec-lorchestre/> **04 90 85 22 39**

Et sur les réseaux sociaux : [Facebook](#) , [Twitter](#) , [Instagram](#) et [Youtube](#) .

Le festival off d'Avignon est annulé

Ecrit par le 31 janvier 2025

FESTIVAL
OFF
d'Avignon
[3 - 26 juillet]

On s'en doutait mais l'annonce tardait, l'annulation du festival off qui devait se tenir du 3 au 26 juillet proposant le talent de 1 500 spectacles sur 200 scènes est désormais actée par ses organisateurs. Du point de vue humain et culturel le mois de juillet résonnera longtemps dans les mémoires d'un silence à peine imprimé du bruit des passants, du ronronnement des moteurs de voitures, éventuellement du gazouillis des oiseaux tandis qu'au plan économique le territoire perdra bien plus que les 25M€ pour le In

Écrit par le 31 janvier 2025

et les 80M€ estimés pour le off sur le territoire, car si les festivals In et Off sont dédiés au public, ils le sont aussi aux programmeurs qui disséminent la création artistique dans le monde entier.

Les manifestations culturelles sommées d'annuler pour cause de Covid 19



Les communiqués d'annulation de manifestations culturelles s'empilent comme autant de courriels désespérés. Après l'annulation du festival d'Avignon pour cause de pandémie mondiale du Covid 19, Villeneuve-en-Scène, la création contemporaine du cirque à l'Île Piot, le Théâtre des Doms se trouvent contraints de décliner l'invitation artistique de l'été... Ainsi que l'Opéra du Grand Avignon pour sa fin de saison, les Chorégies ...

Opéra du Grand Avignon

L'opéra du Grand Avignon ne déroge pas à la règle pour sa fin de saison et est contraint d'annuler l'ensemble des représentations et rendez-vous publics de la fin de saison 'Fraternité 2019-2020', mais, fait rarissime, reporte dès à présent des concerts et spectacles en septembre : «Jakub Józef

Écrit par le 31 janvier 2025

Orliński contre-ténor et l'ensemble Il Pomo d'Oro reporté en septembre 2020 à l'Opéra Confluence ; l'Histoire du Soldat Stravinski reporté en novembre 2020 à L'Autre Scène (Vedène) et, enfin, Carmen Bizet dont le report est envisagé pour la saison 2021/202.

Infos pratiques

Les modalités de remboursement des places de spectacles sont précisées sur le site internet. Si les places ont été achetées sur operagrandavignon.fr et que les billets n'ont pas été retirés, il est nécessaire de transférer le mail de confirmation d'achat des places sur billetterie.opera@grandavignon.fr Enfin, pour toute demande de renseignements, l'équipe de la Billetterie de l'Opéra est joignable uniquement par mail.

Les Chorégies

«La question n'est pas seulement d'annuler ou non les spectacles ; précisait Jean-Louis Grinda, directeur des Chorégies d'Orange, il s'agit également, en fonction de nombreux paramètres, d'envisager des reports en 2021. De toutes ces décisions découleront celles concernant la billetterie afin de pouvoir laisser libre choix aux spectateurs ayant un billet pour cette année de se faire rembourser ou de l'utiliser l'année prochaine pour un titre identique.» Finalement Renaud Muselier, le président de la Société publique locale des Chorégies d'Orange et Jean-Louis Grinda, directeur artistique ont annoncé l'annulation des Chorégies d'Orange.

Un fonds exceptionnel de 5M€

«La décision d'annuler les Chorégies d'Orange s'inscrit dans la continuité des annulations de nombreuses manifestations culturelles, partout en France et en Europe. En tant que Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Président de Régions de France, je réunirai très prochainement, en présence de Christian Estrosi, Président délégué de la Région, les responsables des principaux festivals du Sud. Nous évoquerons avec chacun d'eux leur situation particulière et nous confirmerons le maintien par la Région des subventions votées à toutes les structures culturelles ainsi que la mise en place d'un Fonds exceptionnel de 5M€ pour la Culture,» a déclaré Renaud Muselier, Président de la Région Paca.

Le Grand Avignon

Patrick Vacaris, Président du Grand Avignon, en concertation avec la Région Sud a récemment organisé une réunion de travail en visioconférence, en présence des élus et collaborateurs des exécutifs de la Région Sud, du Département, de la Communauté d'agglomération, de la Ville d'Avignon, des CCI, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre d'Agriculture.

Jouer collectif

Ensemble, ils déclarent : «L'annulation, évidemment compréhensible, du Festival d'Avignon constitue, pour tout notre bassin de vie, une épreuve qui se rajoute à l'épreuve.» Les quatre collectivités (Région, Département, Agglomération et Ville) maintiendront leurs aides au tissu culturel, en particulier pour les

Écrit par le 31 janvier 2025

festivals, notamment en fonction des charges fixes et des engagements déjà actés par les organisateurs et de l'absence de recettes en billetterie.»

Le point sur l'économie, le tourisme, la culture et l'état sanitaire

Cette réunion a pour objectif de faire le point sur la situation du tissu économique, culturel et touristique local et les réponses apportées par les différents partenaires pour soutenir les entreprises en termes d'Économie avec l'état des décisions en matière de soutien général à l'Économie, l'état des réflexions et des décisions en matière de soutien spécifique au secteur du Tourisme, l'état des réflexions et des décisions en matière de soutien à la filière culturelle et au chapitre Sanitaire avec l'état des décisions et des mesures adaptées au déconfinement avec les masques et les tests...

'L'Occitanie fait son cirque en Avignon'

'L'Occitanie fait son cirque en Avignon' qui met en lumière le cirque contemporain de création d'Occitanie et d'ailleurs, dans une programmation riche et variée pendant le festival Off initialement prévu sur l'île Piot du 7 au 19 juillet et qui devait présenter 11 compagnies en salle et sous chapiteau n'aura pas lieu.

Une décision collégiale artistique, technique et humaine

Cette décision collégiale a été prise pour des raisons sanitaires afin de préserver les artistes, techniciens, bénévoles et le public, et également pour des raisons professionnelles puisque les conditions de préparation artistiques et techniques ainsi que les répétitions n'ont pu avoir lieu, qu'il était peu probable que les programmateurs soient présents, sans parler du moral des troupes et de la distanciation sociale de mise avec le public. «Aujourd'hui, les mesures gouvernementales confirment qu'il y aura annulation des festivals d'été et cela conforte notre choix» conclut le collectif «Nous annulons à regrets, une programmation pleine de promesses avec 11 compagnies retenues pour cette édition en partenariat avec Le Théâtre des Doms et le festival Villeneuve en Scène.»

Le Théâtre des Doms

«Nous pensons avant tout aux victimes du virus, partout dans le monde, et particulièrement dans les endroits où la pauvreté et la précarité rendent ce fléau encore plus cruel. Nous mesurons les grandes difficultés que va provoquer cette annulation, mais au regard de la nécessité sanitaire, il n'y avait pas d'alternative. En ce qui concerne les spectacles et les artistes sélectionnés pour cette édition, ils seront tous invités à participer à l'édition 2021.

Il leur sera également proposé un accompagnement de crise en partenariat avec 'On the Move' d'une part, et un échange sur les perspectives de diffusion en France avec la personne en charge des relations avec les professionnels. Nous allons également accompagner cette annulation d'un geste solidaire auprès des associations qui structurent ces spectacles que nous aurions dû accueillir cet été. La part restante de subvention destinée à accompagner la programmation du festival Off aux Doms servira -avec l'accord des pouvoirs subsidiaires- à soutenir la diffusion et l'accompagnement des artistes et des œuvres de la

Ecrit par le 31 janvier 2025

Fédération Wallonie-Bruxelles dans les mois à venir et dès que les conditions sanitaires le permettront.» De même, la réponse à l'appel à candidatures pour les résidences d'Automne est reportée, précise l'équipe du Théâtre des Doms à Avignon.

La Cellule de crise du Ministre de la Culture

Devant les nombreuses incertitudes créées par la crise sanitaire et l'hétérogénéité des situations et des souhaits de chaque festival, Franck Riester, ministre de la Culture, souhaite apporter un accompagnement au cas par cas aux organisateurs. En effet, si certains souhaitent déjà pouvoir annuler leur édition 2020, d'autres pour qui le confinement ne crée pas de retard dans la préparation de leur édition, souhaitent attendre l'évolution de la situation.

Une cellule d'accompagnement pour recenser les besoins

En lien avec les autres ministères, la cellule d'accompagnement s'appuiera sur les directions générales du ministère de la Culture et ses opérateurs, sur les directions régionales des affaires culturelles et les directions des affaires culturelles Outre-mer afin de recenser les différents besoins et ainsi d'adapter les réponses de l'Etat. La cellule d'accompagnement est d'ores et déjà activée et le restera jusqu'à la fin de la crise sanitaire. Au-delà de leurs contacts avec leurs interlocuteurs locaux au sein des services de l'Etat, les organisateurs de festivals peuvent d'ores et déjà la joindre grâce à l'adresse électronique suivante : festivals-covid19@culture.gouv.fr

Source

https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Le-ministre-de-la-Culture-cree-une-cellule-d-accompagnement-des-festivals-2020-pour-faire-face-a-la-crise-sanitaire-du-Covid-19?fbclid=IwAR0mDCiklP1-2CEqvZyaCATEj_RU3Ln5AjiGVs5wyR9aiLwj7o8HM7_GPxY